

BULLETIN D'ADHÉSION PEEP 2022-2023

Je souhaite adhérer à l'association PEEP des parents
d'élèves du Collège et des lycées de Chantilly

PARENT ou responsable légal
(merci de remplir en lettres MAJUSCULES)

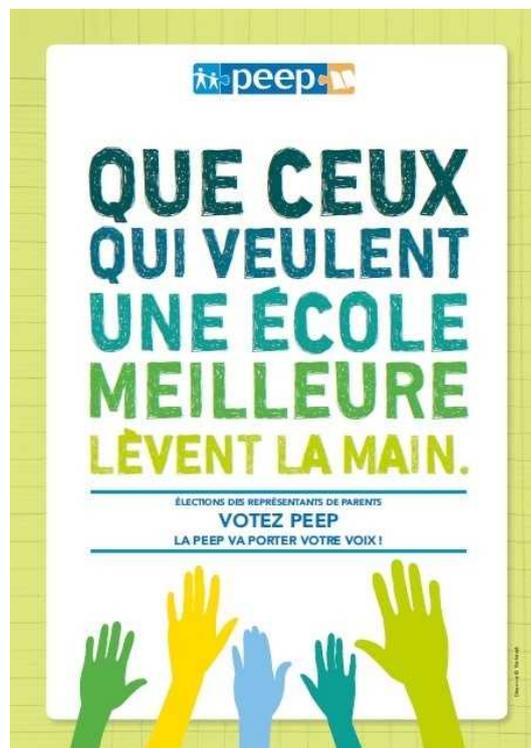
Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____



Enfants scolarisés et étudiants (même hors collège/lycée)

Nom / Prénom	Date de naissance	Niveau Classe	LV1 (All, Ang, Bilangue, Inter), LV2 (All, Esp, Ita), options (Foot, Golf, LCE, LCA, Anglo) Ou établissement si hors collège

L'adhésion est de **15€ par famille**, par chèque à l'ordre de « PEEP CHANTILLY ».

Association d'intérêt général (réduction d'impôt de 66%) : vous recevrez un **reçu fiscal en début 2023**.

Merci de déposer votre bulletin d'adhésion avec le règlement, sous enveloppe « PEEP », à la loge ou dans la boîte PEEP à la grille du collège.

- Je souhaite être délégué de classe
 participer au Conseil d'administration
 vous aider lors de vos actions

**Date et
Signature
obligatoires**

En signant ce formulaire, vous êtes informés que vos informations personnelles seront traitées par votre APE et la PEEP selon les modalités décrites ci-dessous. Vous reconnaissez également avoir pris connaissance de la Politique de Confidentialité de la PEEP (accessible sur le site peep.asso.fr, Rubrique : information/RGPD, politique de Confidentialité) et en acceptant les termes.

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse de votre Association de Parents d'Élèves indiquée sur ce bulletin. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires pour votre adhésion à l'APE affiliée à la Fédération PEEP et aux services offerts aux adhérents. Destinées à votre APE et à la PEEP, elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et dont le détail est précisé par notre politique de confidentialité. En application de la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données. Vous disposez du droit d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Fédération PEEP (dpo@peep.asso.fr) ou directement à votre APE. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Collège des Bourgognes : 9 rue des Bourgognes 60500 Chantilly 03 44 57 20 04

N'oubliez pas de prévenir la vie scolaire si votre enfant est absent ou malade. Indiquez son nom et sa classe.

Consultez régulièrement le site du collège <http://bourgognes.clg.ac-amiens.fr/>

Pronote et L'ENT (espace numérique) ne sont pas seulement le moyen de connaître les notes de votre enfant. C'est aussi et surtout le moyen de suivre le rythme de la classe et de connaître la vie de votre enfant.

- A-t-il du travail pour demain, pour la semaine prochaine ?
- Quel est son emploi du temps ?
- Y-a-t-il des informations importantes (conseil de classe, réunion, sortie etc...) ?

Certains enfants ne sont pas bavards, "As-tu-eu des notes ? " n'est pas la bonne question pour entamer le dialogue. Vous apprendrez beaucoup plus de choses si vous connaissez le prénom des copains, le nom des profs, si vous savez si en sport ils font escalade ou lutte, si vous regardez régulièrement les cahiers pour suivre le programme. Il y a toujours des sujets sur lesquels vous pouvez "accrocher", il lit peut-être en ce moment un livre que vous avez vous-même lu, en histoire ou en SVT il aborde un sujet que vous connaissez....

Votre enfant vous dit :

Je n'ai pas mon carnet de liaison : Méfiance ! Il y a peut-être un mot qu'il ne souhaite pas vous montrer.

Je n'ai pas de travail : **Il doit travailler chaque soir à la maison.** S'il n'y a pas de devoirs pour demain il y en a peut-être pour après-demain. Et chaque cours doit être relu le soir pour la mémorisation. Et avant un nouveau cours il est toujours bon de relire le précédent. Veillez à installer des instants de calme et un lieu protégé des tentations (téléphone, ordinateur). Ce n'est pas pendant les heures de perm du collège qu'il peut suffisamment travailler et apprendre pour réussir.

Je n'ai pas de notes en maths depuis un mois : Étonnant ! Chaque séquence est évaluée afin de voir si les élèves ont acquis les notions. Si votre enfant a des difficultés dans une matière il faut réagir rapidement.

Ne lui dites pas :

Tu n'es pas bon en maths, cette matière ne sert à rien, le prof ne t'aime pas. Notre expérience des conseils de classe nous montre que l'échec ne vient pas d'un manque d'intelligence mais du manque de motivation de travail et plus encore de méthode.

Consultez les sujets des brevet passés, vous verrez que ce n'est pas très difficile mais que cela demande un travail régulier.

En cas de difficulté ou d'incompréhension

- Contactez rapidement le professeur, un mot dans le carnet c'est simple.
- Parlez en ensuite avec le professeur principal qui a une vision plus globale sur votre enfant.
- Contactez les parents d'élèves PEEP de la classe, parents.peep.bourgognes@gmail.com ils ont notamment besoin de vos informations avant les conseils de classe.
- Les parents délégués rencontrent régulièrement les responsables du collège et les enseignants.

Si vous n'avez pas déjà donné votre mail écrivez-nous afin de recevoir nos informations.

Merci de nous écrire si vous souhaitez être parent délégué de classe, participer au conseil d'administration ou nous aider lors de nos actions.

Les parents d'élèves du collège des Bourgognes

parents.peep.bourgognes@gmail.com

NOUVEAU! Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/PEEPChantilly/> pour avoir les dernières informations.